



Evolution du prix d'un garage en VEFA.

Par **172sp**, le **30/04/2024** à **10:47**

Bonjour à tous,

Je tente depuis un certain temps d'acquérir un garage boxé en VEFA réalisé par un grand promoteur.

Ce garage m'a été proposé par une agence immobilière (qui m'a envoyé l'annonce avec le prix par email) à un certain prix et après ma visite du chantier, je me suis engagé par email d'acquérir ce bien au prix affiché.

Cependant, le promoteur a tardé à envoyer un contrat (quelques mois) en bon et due forme malgré mes relances et ceux de l'agence. Ce retard a fait naître un quiproquo, l'agence ayant soi-disant compris que je me désistais (ce qui est faux et aucun email ne le confirme) et le promoteur en a profité pour augmenter le prix du bien.

Aujourd'hui, le promoteur me propose un prix un peu plus faible, mais toujours plus élevé que le prix de départ. J'ai l'impression que l'agence et le promoteur m'ont fait une entourloupe pour monter le prix. Je n'ai pas signé de compromis de vente pour le moment, n'ayant pas eu de contrat correct.

De plus, on me dit que ne prenant pas d'appartement avec ce garage, je ne suis pas prioritaire pour les acquérir (règlement de copropriété).

Est-ce que cette augmentation est légale ? Ai-je la possibilité d'exiger le prix de départ ?

Merci d'avance pour votre aide et bonne journée.

Par **Visiteur**, le **30/04/2024** à **12:03**

Bonjour,

Tant que vous n'avez pas signé de contrat ou d'avant contrat, personne n'est engagé. Le promoteur peut donc modifier son prix, à la hausse ou à la baisse.

Il n'y a pas de tarif réglementé pour les biens immobiliers comme pour les baguettes de pain.

D'autre part, il vend les logements et les garages, un logement sans garage se vend moins bien. Un garage seul se vend plus cher que dans un achat groupé logement+garage.

Vous devez comprendre la loi du marché.

Par **172sp**, le **30/04/2024** à **12:29**

D'accord, je comprends mieux.

Je tenais à vous remercier particulièrement, car ce n'est pas la première fois que vous me venez en aide dans un temps record.

Merci et bonne journée à vous.

Par **Visiteur**, le **30/04/2024** à **12:45**

Avec plaisir, bonne journée à vous également.